

Stratégie de renforcement des capacités de la ZLET

Les Organisations économiques régionales de la Tripartite à savoir : le COMESA, la Communauté est-africaine (EAC) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont élaboré une Stratégie de renforcement des capacités pour appuyer la mise en œuvre du programme d'intégration de la Zone de libre-échange tripartite (ZLET).

La stratégie vise à fournir un mécanisme de coordination des initiatives de renforcement des capacités de la Tripartite, à développer et à promouvoir l'utilisation de réseaux d'experts et à renforcer la capacité des institutions de formation régionales pour qu'elles puissent soutenir la mise en œuvre des programmes de la Tripartite.

M. Seth Gor, Coordinateur du Programme de renforcement des capacités de la Tripartite (TCBP), a déclaré que la stratégie offrirait également un mécanisme de suivi et d'évaluation du programme de renforcement des capacités de la Tripartite.

La stratégie de renforcement des capacités de la Tripartite repose sur quatre piliers à savoir : l'établissement du cadre de coordination du renforcement des capacités de la Tripartite, la constitution d'un réseau de compétences et d'institutions de renforcement des capacités dans la région tripartite et la promotion de la collaboration et des partenariats pour la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités.

Au début de cette semaine, la Task Force tripartite a tenu sa 36^e réunion du 11 au 12 août 2019 à Zanzibar, en République-Unie de Tanzanie. Le but principal de la rencontre était de finaliser l'élaboration du projet de Stratégie de renforcement des capacités de la Tripartite en vue de la mise en œuvre de l'Accord de la ZLET et de ses Annexes.

La réunion a affiné le programme de travail quinquennal du TCBP pour la période 2020-2025 en tenant compte des programmes et activités en cours.

Le COMESA, l'EAC et la SADC ont signé l'Accord instituant la Zone de libre-échange tripartite en 2015, en attendant la ratification du texte par les États membres. Jusqu'à présent, seuls cinq pays sur 29 ont ratifié le document.

La FEMCOM accordera 12 000 USD pour la relance de la filière manioc en Zambie



La nouvelle Directrice générale de la FEMCOM - en veste noire - au Projet Kanakantapa à Lusaka

La Fédération des associations nationales des femmes entrepreneurs (FEMCOM) apportera un soutien de 12 000 USD à la relance de la filière manioc de Kanakantapa, en Zambie.

Les fonds serviront à l'achat de nouveaux équipements de traitement du manioc, à de nouvelles installations d'adduction de l'eau et à la maintenance générale de ces installations.

Le projet devrait profiter à plus de 250 femmes et jeunes producteurs de manioc de la communauté environnante. Une fois opérationnelle, les paysans fourniront leur manioc à l'usine pour sa transformation, élevant ainsi leur niveau de vie. Lors de sa première mission en Zambie la semaine dernière, la nouvelle Directrice générale de FEMCOM, Mme Ruth Negash, a effectué une visite sur le site de production du manioc. Elle a précisé que plus de 500 kilogrammes d'amidon de manioc devraient être produits chaque jour, contre 50 kilogrammes par jour auparavant. Les fonds seront versés avant la fin du mois d'août 2019.

« Ces installations ont besoin d'être

améliorées et nous vous fournissons 12 000 USD afin qu'elles puissent commencer à fonctionner dès que possible », a-t-elle déclaré.

Mme Negash a déclaré que la FEMCOM avait également l'intention de reproduire la création d'usines de traitement du manioc dans les autres États membres afin de soutenir la production des sous-produits du manioc indispensables, tels que l'amidon utilisé dans les brasseries, l'industrie pharmaceutique, la confiserie et bien d'autres.

« Je veux m'assurer qu'au moment où commence la production dans les deux prochains mois, nous puissions lancer un programme d'alimentation scolaire dans les écoles voisines et trouver un marché du manioc dans l'industrie minière, la production de médicaments et bien entendu la consommation domestique, à l'intérieur et à l'extérieur de cette communauté », a-t-elle relevé.

Elle a toutefois souligné la nécessité d'avoir des sous-produits du manioc qui soient de haute qualité si l'on veut que la filière reste compétitive sur le marché.



La Secrétaire générale Chileshe Kapwepwe a eu cette semaine un entretien fructueux avec l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon, S.E. Sobashima Kidenobu



Le projet 50MFAP et le Women Club zambien créent un partenariat



De g. à d., Rose Sibisi, présidente du Club BPW de Zambie et Emma Phiri, consultante du projet 50MFAP, scellent les discussions par une poignée de main à Lusaka en présence de l'Économiste du Ministère du Commerce, Mme Kabuswe Bwalya

Le projet 50 Millions de femmes africaines ont la parole (50MFAP) et le «Business and Professional Women Club of Zambia» - Club des femmes entrepreneurs et professionnelles de Zambie (BPW) vont bientôt forger un partenariat visant à aider les femmes entrepreneurs locales. Emma Phiri, consultante du projet 50MFAP, et Rose Sibisi, présidente du Club BPW, se sont rencontrées récemment à Lusaka et ont discuté de domaines de partenariat possibles comme moyen de renforcer la participation des femmes entrepreneurs.

Cette collaboration devrait servir à réduire

les problèmes auxquels les femmes sont confrontées, en particulier dans les milieux d'affaires.

Mme Phiri a déclaré que 50MAWS avait identifié les lacunes que ressentent les femmes dans les entreprises et que son projet panafricain contribuerait à l'autonomisation sociale et économique des femmes dans 38 pays africains en fournissant une plateforme de réseautage permettant d'accéder à des informations sur les services financiers et non financiers.

Le projet 50MFAP, appuyé par la Banque africaine de développement (BAD), vise

à toucher 50 millions de femmes dans le monde des affaires. Il est mis en œuvre conjointement par le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté est-africaine (EAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Mme Phiri s'est engagée à soutenir et à travailler avec les femmes du Club en les reliant à la plate-forme numérique afin de leur permettre de constituer des réseaux, de partager des informations et d'être autonomisées.

De sa part, Mme Sibisi a salué l'idée de créer ce partenariat qui permettrait aux femmes de prospérer dans leurs diverses entreprises. Elle a ajouté que le Club était prêt à s'associer à toute institution ou organisation qui facilite l'autonomisation des femmes en les amenant à atteindre les Objectifs de développement durable –ODD.

Mme Sibisi a indiqué que le Club visait à relier les femmes entrepreneurs et professionnelles zambiennes au réseau mondial d'affiliés dans 110 pays sur 5 continents avec l'intention de se réengager en faveur des 17 ODD. Elle a ajouté que c'était pour cette raison que le Club se concentrerait sur l'Objectif 17 à savoir : « Nouer des partenariats pour la réalisation des objectifs ODD».

La nouvelle Directrice générale de la FEMCOM présente son programme immédiat

La Fédération des associations nationales des femmes entrepreneurs de l'Afrique orientale et australe (FEMCOM) a une nouvelle Directrice générale, Mme Ruth Negash d'Érythrée. Elle a succédé ce mois-ci à Mme Katherine Ichoya du Kenya qui a servi l'institution du COMESA au cours des 10 dernières années.

Mme Negash a indiqué certaines de ses actions immédiates visant à faire de toutes les antennes de la FEMCOM dans les États membres des entités reconnues capables de forger des partenariats solides avec les différents acteurs du secteur, y compris les ministères. Ceci, a-t-elle déclaré, permettra à la FEMCOM de fournir facilement les compétences entrepreneuriales nécessaires au développement d'entreprises dans différents secteurs, y compris la filière

manioc.

La Directrice de la FEMCOM a assuré qu'elle travaillerait également avec le projet 50 Millions de femmes africaines ont la parole, dirigé par le COMESA, en utilisant la plateforme en ligne pour créer des réseaux de femmes entrepreneurs non seulement au sein du COMESA, mais également à travers l'Afrique.

Créée en juillet 1993, la FEMCOM est une institution du COMESA qui sert de forum pour l'échange d'idées et d'expériences entre femmes entrepreneurs. Elle offre un réseau entre femmes entrepreneurs et constitue également un instrument pour encourager les femmes à créer de nouvelles entreprises ou à développer celles qui existent déjà.



Mme Ruth Negash, la nouvelle Directrice générale de la FEMCOM

L'Agenda du COMESA

Dates	Événement	Lieu
19 août 2019	Consultations nationales multi-parties prenantes	Lilongwe
19 août 2019	Atelier régional sur le Guichet unique électronique	Lusaka
20 août 2019	1ère réunion du Comité directeur du programme TIC du 11e FED	Lusaka
30 août - 9 sept 2019	Foire commerciale internationale d'Eswatini	Manzini
2 - 6 septembre 2019	Le 6e Forum de recherche du COMESA	Nairobi

